



Commission Finances

Réunion du 30 Juillet 2024

Procès-Verbal n°1/2024-2025

PRESIDENT : Nicolas JEAY

Présents : Pierre BOURDET, Bernard BORG, Béatrice LATAPIE-BOULOC, Damien PRADALIER

La réunion est ouverte à 12h15 par M. Nicolas JEAY

1/ Cadre de fonctionnement de la commission des finances

Les réunions de la commission des finances auront lieu entre 12h et 14h sur la pause méridienne.

La commission des finances sera réunie lorsque des sujets spécifiques le nécessitent ou lorsque son aval est nécessaire avant tout engagement de dépenses.

Un groupe whatsapp facilitant les échanges et les décisions entre membres est mis en place.

Le Président de la commission évoque les règles principales de fonctionnement de cette commission : Confiance, transparence et pédagogie pour expliquer les décisions prises.

Le Président du District M. Pierre BOURDET intervient et rappelle qu'il souhaite l'équilibre financier des comptes du district et une gestion saine qui permettront le meilleur développement possible au football Aveyronnais.

2/ Point de situation financière

Une situation reprenant l'évolution des bilans et comptes de résultats sur plusieurs années est présentée et un point plus précis est effectué sur l'évolution des ressources et des charges de l'association.

3/ Rappel de l'article 7 du règlement intérieur du District

Cet article 7 dans sa disposition n°8 précise : « Les commissions départementales déposent auprès de la commission des finances une demande chiffrée de prise en compte d'actions qu'elles ont l'intention d'organiser. Seules les actions acceptées par la commission des finances seront remboursées sur présentation des pièces justificatives. »

L'ensembles des commissions devront donc dans ce cadre-là déposer leur demande auprès du Président de la commission des finances par mail, à l'adresse : njeay@aveyron.fff.fr

4/ Situation sur les comptes bancaires :

Une situation des 3 établissements bancaires de l'association est faite : Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées, Caisse d'épargne Midi Pyrénées et Crédit Mutuel Massif Central.

Il est décidé d'attribuer la procuration pour le fonctionnement et les accès à tous les comptes bancaires aux personnes suivantes :

M. Pierre BOURDET, M. Nicolas JEAY, M. Bernard BORG, M. Damien PRADALIER.

Après échanges il est décidé de maintenir la relation bancaire avec 2 établissements seulement.

5/ Mesures de fonctionnement concernant la gestion des factures :

Les trésoriers de l'association se rendront à intervalles réguliers au siège du District pour valider le paiement des factures, et faire un point de situation financier avec la Directrice administrative.

6/ Caisse de solidarité

M. Damien PRADALIER informe les membres de la commission des finances d'une demande du club de l'Inter du Causse de Bezannes suite à une grave blessure d'un de ses joueurs au cours d'une rencontre.

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier, y compris les pièces complémentaires qui avaient été demandées, les membres décident d'allouer une aide financière via la caisse de solidarité à ce joueur, en compensation partielle des pertes financières subies suite à sa grave blessure.

7/ Tour de table

La commande d'une licence informatique au profit de la secrétaire générale est validée pour le côté financier.

8/ Prochaine réunion

La Commission des finances tiendra sa prochaine réunion le Mardi 08 Octobre 2024 à 12h00.

La séance est levée à 13h45.

Le Président de la commission des finances

M. Nicolas JEAY



La secrétaire de séance

Mme Béatrice LATAPIE-BOULOC

